

APPEL A CANDIDATURES

Etre accompagné par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) et l'Institut d'Aménagement, du Tourisme et d'Urbanisme sur la problématique suivante :

Adapter l'aménagement de son territoire pour accompagner les territoires dans les transitions

Dans le cadre de la revitalisation de son centre-bourg/centre-ville, réfléchir à l'échelle du territoire pour adapter son territoire aux changements induits par les transitions écologique, sociale, économique et démocratique en cours

Qui sommes-nous?

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est un centre de ressources régional sur le développement territorial. Co-piloté et co-financé par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, il œuvre dans deux domaines complémentaires, urbain et rural. Il constitue une expérience originale de mise en réseau, d'animation, d'accompagnement, de qualification et d'échanges des acteurs du développement territorial, en particulier les collectivités publiques et territoires de projet.

Depuis 2019, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine ont missionné Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) pour mettre en réseau les décideurs locaux et l'ingénierie locale travaillant sur la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs. Pour cet appel à candidature, PQN-A est accompagné de l'Institut d'Aménagement, du Tourisme et de l'Urbanisme (IATU).

L'IATU est un institut implanté au sein de l'Université Bordeaux Montaigne proposant des formations de niveau licence et master dans les domaines de l'aménagement, du tourisme, de l'urbanisme et des solidarités internationales.

Contexte du programme d'accompagnement

Les crises liées au dérèglement climatique (sociales, écologiques, sanitaires, migratoires, etc.) placent les territoires en ligne de front. Pour ces derniers, les défis à relever sont de taille et mettent les élus et les acteurs locaux à l'épreuve pour y parvenir. Toutefois, l'échelle territoriale est pertinente pour œuvrer aux changements.

Au niveau national, les politiques gouvernementales structurent les orientations prioritaires à porter dans ce cadre, notamment au travers de la stratégie française pour l'énergie et le climat, la stratégie nationale bas carbone, la programmation pluriannuelle de l'énergie, le plan national d'adaptation au changement climatique ainsi que la stratégie nationale biodiversité.

Au niveau régional, la démarche de planification écologique, coportée par le préfet de région et le président du Conseil régional, constitue, au travers de la feuille de route régionale 2025-2030, un cadre intégrateur de référence, identifiant les actions prioritaires à conduire pour relever les défis liés au changement climatique. Les travaux sont conduits au travers de la Conférence des parties (COP) Nouvelle-Aquitaine ; assemblée réunissant annuellement les acteurs des territoires (collectivités, acteurs socio-économiques, société civile).

Ces actions relèvent de plusieurs enjeux fondamentaux : décarboner l'ensemble des secteurs d'activités, préserver les ressources, les écosystèmes et la biodiversité, et enfin s'adapter aux effets inéluctables du changement climatique. Elles doivent être prises en compte dans le cadre des projets de revitalisation des villes qui traitent des questions des mobilités, du logement, de l'activité économique, et du cadre de vie.

De plus, la Région Nouvelle-Aquitaine, à travers la feuille de route NeoTerra, place les transitions sociales et environnementales au cœur de ses objectifs, et ce depuis 2019. Dans ce cadre, la Région formule 6 ambitions. L'ambition numéro 5 est intitulée "Se déplacer et habiter dans des territoires adaptés au changement climatique". Celle-ci se décline en 3 objectifs : Conduite la mutation des transports et l'essor du ferroviaire ; promouvoir la transition de l'habitat pour tous, et en particulier pour les jeunes et accompagner des territoires équilibrés et résilients.

C'est pourquoi, au regard des objectifs affichés du Législateur et de l'État, de la Région sur la revitalisation mais aussi sur les questions de transition écologique et énergétique, il est apparu opportun d'explorer les conditions de mise en œuvre d'un projet d'aménagement pour un territoire volontaire. De fait, PQN-A accompagné de l'IATU souhaite donner l'opportunité à un territoire de bénéficier d'un accompagnement sur ces problématiques dans le cadre de sa démarche de revitalisation et de bénéficier d'un apport particulier en ingénierie.

Objectif du programme d'accompagnement

Le programme d'accompagnement s'inscrit autour de la problématique suivante : **comment construire, penser et adapter son projet d'aménagement à l'intersection des transitions écologique, sociale, économique et démocratique en cours ?**

L'objectif de ce programme est d'accompagner un territoire à définir son projet d'aménagement dans le cadre des enjeux et objectifs cités précédemment.

Il a également pour objectif de construire une véritable relation pédagogique de confiance entre les étudiants, l'équipe pédagogique et l'équipe municipale. Il bénéficie aux étudiants, qui se confrontent à la réalité du terrain, et aux élus, qui reçoivent des propositions qui peuvent transformer leurs visions de leur territoire.

Présentation du programme d'accompagnement

Pour ce faire, PQN-A et l'IATU se réunissent pour vous accompagner dans cette démarche en 5 étapes :

1. **Le lancement de la démarche (mai à juillet 2026)** : sélection des lauréats, rencontre avec le territoire sélectionné et contractualisation avec l'IATU
2. **La phase de diagnostic (septembre à mi-octobre 2026)** : travail de terrain pour formaliser des enjeux, travail avec les techniciens et les élus et proposition d'un premier rendu
3. **La phase de travail sur un plan-guide d'actions (mi-octobre à février 2027)** : proposition de scénarii alternatifs ou complémentaires pour construire la démarche
4. **L'opérationnalisation et la mise en œuvre de plusieurs projets (mars à avril 2027)**
5. **La diffusion de l'expérimentation et sa mise en valeur, notamment lors d'une présentation aux élus**

L'accompagnement de PQN-A s'inscrit dans le cadre de sa mission sur la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs. Le centre de ressource coordonne cette expérimentation avec l'IATU. Il aura un rôle important à jouer dans la diffusion de l'expérimentation et sa mise en valeur au niveau régional. Il accompagne l'équipe enseignante dans la construction de l'atelier avec le territoire.

L'accompagnement du IATU s'inscrit dans le cadre de l'atelier *Villes en projet* mené par des étudiants du Master 2 "Urbanisme : Stratégie, Projet et Maîtrise d'Ouvrage" (USPMO) dans une collectivité et une thématique précise. Les étudiants seront les chefs de projet de cet accompagnement.

Conditions d'éligibilité

Ce programme s'adresse à **une commune rurale ou périurbaine, seule en collaboration avec son EPCI** ou bien à **un EPCI/PETR/Pays rural ou périurbain présentant plusieurs communes volontaires** pour travailler ensemble un projet d'aménagement au regard des enjeux liés aux transitions.

Tenant compte du temps contraint dont disposent les étudiants de l'IATU, il s'adresse aux **collectivités situées au maximum à 2 h de Bordeaux**. Il s'adresse également aux **collectivités plus distantes ayant**

la possibilité d'héberger environ 25 étudiants sur des périodes de 3 jours consécutifs, à environ 2 ou 3 reprises.

Pour candidater à ce programme, il est demandé que la collectivité :

- dispose d'une **pluralité de lieux et d'enjeux** que les étudiants pourront travailler;
- constitue un **groupe projet**, composé d'un **binôme-référent** : un **élu** pour le portage politique et un **technicien** pour le portage technique. Ce binôme sera le socle du pilotage de l'expérimentation.
- démontre **sa volonté et son ouverture à expérimenter et à être questionné** sur son territoire, ainsi qu'à engager une relation pédagogique bienveillante avec les étudiants par une lettre d'intention (cf "Comment candidater?");
- mobilise un **budget** pour défrayer les étudiants dans leurs **déplacements**, et, le cas échéant, mobilise un hébergement (environ 9 jours non consécutifs de travail sur le terrain);
- mobilise sur place des **espaces de travail** à destination des étudiants.

Apports et attendus de l'expérimentation

Cette expérimentation vous permettra de :

1. (Re)Formuler des problématiques d'aménagement liées aux transitions pour votre territoire
2. Bénéficier d'un diagnostic complet ;
3. Identifier des enjeux de projet
4. Identifier des pistes opérationnelles de mise en oeuvre de ces projets : les acteurs clés à réunir et les outils à mobiliser pour passer à l'action
5. Renforcer la stratégie de revitalisation¹ dans sa dimension d'aménagement

Pendant cette expérimentation, vous :

6. Êtes soutenus, aidés et conseillés ;
7. Bénéficiez des productions et autres livrables des étudiants sur la démarche
8. Permettez aux acteurs du réseau régional animé par PQN-A de profiter de l'expérimentation conduite, grâce à la valorisation de celle-ci par PQN-A

Comment candidater ?

Formuler une note d'intention qui présente :

- un court **portrait de votre territoire** (typologie, nombre d'habitants, spécificités) ;

¹ Une stratégie de revitalisation ne se limite pas à sa dimension d'aménagement. Elle doit prendre en compte de multiples dimensions (sociale, environnementale, économique, numérique...).

- une **description de la démarche** menée à ce jour par le territoire sur la revitalisation
- les **raisons pour lesquelles vous candidatez** à cette expérimentation et les besoins identifiés sur votre territoire ;
- **la volonté politique** de mettre en œuvre une feuille de route **autour de la conduite du changement** (courrier d'intention des élus) ;
- les **membres du groupe projet** qui s'engage à suivre l'expérimentation et les coordonnées des référents administratifs, techniques et politiques ;

Renseignements et éléments de candidature à envoyer à PQNA : **Marie-Lise Hébert**
marie-lise.hebert@pqn-a.fr

Date limite de candidature

Nous acceptons les candidatures jusqu'au **29 mai**.

Modalités de sélection

Les dossiers feront l'objet d'une sélection du groupe projet qui suit ce programme (équipes PQN-A, IATU, SGAR, Région Nouvelle-Aquitaine, Banque des territoires).

Une audition préalable avec le territoire pressenti sera effectuée avant de sélectionner définitivement le territoire.

Contacts utiles

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Marie-Lise Hébert marie-lise.hebert@pqn-a.fr

IATU

Christophe Bouriette christophe.bouriette@bordeaux.archi.fr

Jean Michel Roux jean-michel.roux@u-bordeaux-montaigne.fr

Joanna Rossignol Puech joanna.rossignol-puech@u-bordeaux-montaigne.fr